

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Arrêté du 12 juin 2020 modifiant les conditions d'organisation des concours ouverts par l'arrêté du 29 janvier 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B

NOR : *MENH2012155A*

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, de la ministre des armées, du ministre des solidarités et de la santé, du ministre de l'économie et des finances, de la ministre du travail, du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, du ministre de l'action et des comptes publics, du ministre de l'intérieur, du ministre de la culture, du ministre de l'agriculture et de l'alimentation et du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations en date du 12 juin 2020, les conditions d'organisation des concours externes et internes ouverts par l'arrêté du 29 janvier 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B sont modifiées selon les dispositions suivantes :

Les épreuves écrites, initialement prévues le 22 avril 2020, sont reportées au 10 juillet 2020.